

**Déclaration de politique communale**  
**du Collège communal de Chaumont-Gistoux**  
**Mandature 2018 – 2024**

Depuis 2006, la majorité ARC-ECOLO axe ses priorités sur le redressement des finances, le développement raisonnable de notre territoire et la mise en place d'une «vraie» politique sociale. En 2012, un accent particulier a été mis sur la préservation de la qualité de vie pour tous et le développement durable.

Durant cette mandature, nous nous engageons à consulter régulièrement la population par la mise en place de réunions et de consultations citoyennes. Et parce que nous tenons à ce que les habitants soient acteurs de la vie communale, nous mettrons en place un budget participatif.

En matière de transition écologique, nous prendrons toute la mesure des enjeux environnementaux. A travers une réelle Politique Locale Energie Climat et dans le cadre de la Convention des Maires, nous mettrons tout en œuvre pour réduire nos émissions de gaz à effet de serre de 40 % d'ici 2030.

Nous mettrons encore l'accent sur la protection de notre environnement et de notre cadre de vie en préservant le caractère semi rural de notre commune grâce à un aménagement du territoire raisonné et en favorisant les modes de déplacements doux.

Nous ne relâcherons pas nos efforts pour garantir – toujours à titre d'exemples - l'éducation, la promotion du sport pour tous, le lien social et solidaire et une offre culturelle de qualité.

Nous serons attentifs à l'égalité des chances et des genres dans chacun des dossiers et projets proposés et analysés.

Nous nous voulons attentifs aux opportunités et ouverts aux partenariats.

Cette Déclaration de Politique Générale a pour objectif de fixer les grands axes de notre projet. Ceux-ci seront déclinés en objectifs opérationnels et actions concrètes dans le Programme Stratégique Transversal, construit dans les mois à venir, en collaboration avec l'administration communale. Les implications budgétaires et les moyens humains y seront détaillés.



## 1. BUDGET ET FINANCES

Les attentes toujours plus pressantes des citoyens, les missions toujours plus nombreuses imposées aux communes sans transfert de moyens ad hoc, l'évolution des coûts des biens et des services s'ajouteront aux charges déjà très importantes supportées par notre commune, sans que les recettes puissent être adaptées. Il faudra, dans ce contexte, faire preuve de créativité dans la recherche et la gestion des moyens financiers, mais aussi effectuer des choix difficiles. Nous élaborerons, pour ce faire, une hiérarchie des priorités et établirons un programme d'actions financièrement réalistes.

### BUDGET

La politique budgétaire sera menée sur la mandature 2018-2024 de manière à maintenir un budget de l'exercice propre structurellement équilibré. Le travail de consolidation financière entrepris au long de la mandature précédente sera continué et cadré par la mise en place du PST (programme stratégique transversal) ainsi que par une analyse régulière des tendances de l'environnement économique, financier et sociétal pouvant impacter nos finances.

Nos objectifs :

Du côté des dépenses :

- Réduire encore significativement la dette et sa charge.
- Contenir la masse salariale nette et les dépenses de transfert.
- Contrôler les charges de fonctionnement par une analyse permanente des besoins.

Du côté des recettes :

- Chaumont-Gistoux est clairement défavorisée dans le transfert de fonds en provenance de la Région Wallonne. C'est un problème lié à la politique régionale de redistribution que nous ne pouvons influencer. Il en résulte pour Chaumont-Gistoux la nécessité d'un recours à un financement très important par les taxes et impôts communaux.
- A part l'ajustement marginal de quelques taxes, la prise en compte de l'environnement économique et la majoration de la taxation des demandes de régularisation des infractions en matière d'urbanisme, nous n'envisageons pas d'augmentation de l'impôt dans la mesure où nos moyens d'action sur sa structure et sur les dépenses le permettront. C'est donc du côté des subventions, du financement sur fonds propres et autres sources de soutien que nous devons mener activement notre recherche en tendant vers l'autofinancement de chaque projet.



Du côté des investissements :

- Il y aura lieu de respecter scrupuleusement la ligne des investissements maximum que nous nous autorisons, pour respecter notre engagement de continuer à diminuer significativement la dette. Nous rechercherons systématiquement des solutions innovantes pour le financement de lourds investissements mis aux programmes de l'aide sociale (maison de repos) ou de la Régie communale pour le sport (extension du centre sportif). Une commission consultative citoyenne des investissements communaux sera mise en place.

## **FINANCES**

La gestion des finances de la commune, déjà largement optimisée, fera l'objet d'une attention quotidienne.

- Suivi de toutes les opportunités du marché pour nos emprunts existants et à réaliser.
- Optimisation du calendrier des engagements d'emprunts.
- Suivi des conditions financières des engagements communaux.
- Bonne gestion de la trésorerie, poursuivie de manière à permettre de financer au mieux, sans emprunt, certains investissements et de bénéficier par ailleurs des meilleurs rendements.

## **2. ADMINISTRATION COMMUNALE**

Nous visons toujours plus d'efficacité, de transparence et de participation citoyenne.

Nos objectifs :

- Tenir compte des synergies au sein des différents services et des coopérations potentielles à établir avec le CPAS et la RCA, ainsi qu'avec les communes avoisinantes.
- Offrir un accueil pour tous, quelle que soit la situation du citoyen. Nous veillerons à une écoute professionnelle et une réponse optimale à la population.
- Continuer à promouvoir l'utilisation des outils web.
- Veiller, dans la continuité de la précédente mandature, à l'efficacité des processus de recrutement, d'évaluation, de formation et d'évolution de carrière.
- Optimiser l'utilisation des locaux, rendre le travail communal attractif et augmenter l'efficacité des services.
- Finaliser l'installation du système Voice over IP.
- Dynamiser et renforcer l'esprit de groupe du personnel de l'administration à travers différentes actions et activités (Ecoteam, Teambuilding...)



### 3. URBANISME ET AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

L'équipe ARC-ECOLO souhaite préserver et protéger notre cadre de vie et le caractère semi-rural de nos villages, sachant que 80% du territoire sont non constructibles et le resteront.

Nos objectifs :

- Analyser les projets immobiliers d'envergure sous tous leurs aspects (mobilité, densité, emplacement, charges, prescriptions...).
- Suggérer des projets conviviaux, à taille humaine.
- Maîtriser la densité programmée grâce à l'utilisation du Schéma de Développement Communal (SDC).
- Répertorier les besoins sur le territoire de la commune avec l'aide des citoyens afin de déterminer une contrepartie publique transparente, prévisible et proportionnée, imposée aux promoteurs immobiliers, lors de chaque chantier (charges d'urbanisme: raccordements à l'égout suivant le Pash, cession de voirie, cession de terrain, aménagement de voirie, aménagement de PISQ/ Agora...)
- Encourager la rénovation du bâti existant, encadrer et réguler la promotion immobilière grâce à la mise en place et l'utilisation des outils de planification territoriale (SOL et ZEC pour le centre de Gistoux, SOL pour le centre de Dion, carte des liaisons écologiques, PCDR).
- Préserver et valoriser le patrimoine commun (bâti public ou privé présentant un intérêt urbanistique/ historique).
- Faire la promotion de logements adaptables.
- Aménager la vallée du Ronvau en espace didactique
- Encadrer le développement commercial à travers un Schéma de Développement Commercial.
- Favoriser et valoriser les projets d'écoquartiers conviviaux.
- Offrir un soutien à la CCATM, notre partenaire essentiel, dans son travail d'analyse.
- Imposer des critères stricts au projet d'extension du permis d'exploitation des carrières et contrôler sa mise en place (truck-wash, accès, nappe phréatique, compensations, réhabilitation du site...)
- Aménager une salle communale polyvalente en espace citoyen.
- Améliorer le site web pour faciliter l'accessibilité des informations par les demandeurs de tout type (implantation de commerces, construction d'habitat...)



- Soumettre l'implantation des antennes GSM et UMTS à une réflexion globale et concertée pour notre entité et les communes limitrophes en alliant la nécessité d'une couverture suffisante du territoire, le principe de précaution et l'impact visuel.
- Renforcer la numérisation des documents urbanistiques ( demande de permis, etc).

#### 4. ENSEIGNEMENT – ATL

Nos cinq écoles scolarisent 1.100 élèves et offrent chacune un projet pédagogique différent. La qualité de notre enseignement répond aux attentes diversifiées des parents et aux besoins spécifiques des enfants. L'accueil extrascolaire et les plaines de vacances sont plébiscités par les petits et par les grands.

Nos objectifs :

- Poursuivre l'aide aux écoles au profit des enfants (bibliothèque, langues, logopèdes...) et soutenir les projets pédagogiques spécifiques.
- Encourager les initiatives d'éveil à la citoyenneté responsable et à la non-violence (Journée de la biodiversité, de la diversité, créativité, sportive, devoir de mémoire, respect et estime de soi, relaxation, classes de paix,...).
- Continuer à promouvoir un accueil extrascolaire de qualité, en périodes scolaires et durant les vacances (formations, réunions d'équipe,...).
- Soutenir les actions visant une alimentation équilibrée, variée et de qualité.
- Accentuer le développement de l'utilisation des outils informatiques dans le cadre scolaire et la formation à leur utilisation pédagogique.
- Poursuivre l'appui aux enseignants et aux directions au niveau administratif et pédagogique.
- Apporter notre soutien aux équipes enseignantes dans l'élaboration et la mise en place des plans de pilotage.
- Favoriser l'accès à la formation continue.
- Être attentif à la mobilité et à la sécurité autour des écoles via une réflexion globale intégrant le co-voiturage, un kiss and ride, un train vélos et piétons ou encore l'aménagement de parkings.
- Ouvrir les écoles aux acteurs locaux (associations, agriculteurs...).
- Impulser et soutenir la transition écologique dans la vie de nos écoles (sensibilisation au circuit court, au zéro déchet, les énergies, la mobilité douce,...).
- Rénover certaines écoles (suite du dossier de Bonlez, analyse de l'école de Chaumont).
- Poursuivre les travaux menés dans les cinq écoles, sous trois angles prioritaires : sécurité, hygiène et économies d'énergie.



## 5. ENFANCE ET JEUNESSE

Depuis 2007, 84 places d'accueil pour les tout-petits ont été créées.

Une collaboration positive avec les mouvements de jeunesse (prêt de matériel, aide logistique, ...) a été mise en place.

Le projet de l'Haribus permet aux jeunes de nos villages de se rencontrer dans un espace bien à eux.

Nos objectifs :

- Rechercher des locaux pour tous les mouvements de jeunesse.
- Rencontrer les jeunes, identifier leurs envies, leurs besoins et construire avec eux les projets identifiés.
- Mettre en place une coordination jeunesse entre les différents acteurs de la commune : Culture – ATL – CPAS – Sport – Mouvements de jeunesse – AMO. L'idée est d'entrevoir le pôle jeunesse de façon transversale.
- Proposer une formule de soutien scolaire aux jeunes en difficulté.

## 6. LOGEMENT

Se loger à Chaumont-Gistoux est une évidence pour les uns et un véritable casse-tête pour les autres.

Nos objectifs :

- Dresser un inventaire des besoins grâce aux outils mis en place par la Province, aux informations proposées par les universités ou tout autre acteur. Par besoin, nous entendons le type d'offres en logement privé et public, location et vente, communautaire ou individuel, PMR ou avec un handicap léger.
- Porter une attention aux performances énergétiques, matériaux durables, abords conviviaux, adaptabilité, tout particulièrement dans les logements publics.
- Chercher, en collaboration avec les services concernés, des solutions afin que tout habitant à Chaumont-Gistoux puisse être logé dans des conditions dignes.
- Viser, en matière de logement public, les solutions pérennes autant que possible, en collaboration avec le CPAS
- Continuer à utiliser toutes les aides et leviers disponibles pour mettre sur le marché des logements à loyer modéré et augmenter la maîtrise foncière communale par des partenariats novateurs. Nous impliquerons pour ce faire l'APIBW (Agence Publique



Immobilière du Brabant Wallon) ainsi que l'InBW, la SWL, l' AIS, le CPAS, les Fabriques d'églises, le Fonds de logement et l'IPB (Immobilière Publique du Brabant wallon), chacune selon ses compétences.

- Etudier les projets de lotissements, les habitats groupés et les rénovations de bâtiments sous un angle de mixité sociale et intergénérationnelle permettant notamment aux jeunes, aux personnes handicapées et aux aînés de vivre à Chaumont-Gistoux en bénéficiant d'une forme d'entraide naturelle d'autres citoyens.
- Repenser une partie du logement autrement, avec davantage d'espaces communs permettant de réduire la facture globale pour le bénéficiaire (buanderie, rangement de vélo, jardin commun...).
- S'ouvrir à des solutions innovantes pour que les personnes qui le souhaitent puissent continuer à vivre dans leur domicile ou au sein de l'entité.

## 7. MOBILITE

Un des grands défis pour les années futures sera de repenser, réorganiser et diversifier notre manière de nous déplacer pour apporter des solutions aux problèmes de sécurité et de confort pour TOUS les usagers...

Nos objectifs :

- Continuer à analyser et adapter tous les dossiers urbanistiques qui peuvent avoir un impact sur la mobilité.
- Réactualiser le plan de mobilité intercommunal et réfléchir au développement d'un plan de mobilité sur notre territoire.
- Veiller à entretenir la praticabilité et la signalisation adaptée des sentiers et chemins, maillage essentiel dans notre commune, en concertation avec les agriculteurs et les utilisateurs.
- Poursuivre, en concertation avec la Région Wallonne et des interlocuteurs privés, la réflexion sur l'aménagement et la sécurisation de la chaussée de Huy qui reste un point noir.
- Renforcer l'offre des transports en commun sur notre territoire, en collaboration avec l'Opérateur de Transport de Wallonie (OTW, anciennement TEC) et réfléchir à une solution durable afin de relier nos huit villages au moyen d'un transport adapté, vers les points multinodaux qui bordent notre commune.
- Appliquer le décret sur la circulation en forêt, en organisant des actions concertées entre la police, la Région Wallonne et la commune.



- Maintenir la Commission communale de Mobilité dans ses fonctions de soutien et d'initiative en matière de mobilité.
- Valoriser l'intermodalité : combinaison de plusieurs modes de déplacement pour un seul voyage (abribus, car sharing, abris sûrs pour vélos).
- Aménager des espaces publics conviviaux, favoriser et étudier l'accessibilité aux commerces de la Chaussée de Huy, dans le cadre du futur Schéma d'Orientation Locale sur Gistoux, en collaboration avec la population.
- Développer des solutions de mobilité aux alentours des écoles
- Poursuivre la promotion, la défense et la valorisation de nos sentiers.

## **8. TRAVAUX ET EQUIPEMENTS COLLECTIFS**

L'équipe ARC-ECOLO entend poursuivre l'action entamée il y a 12 ans.

Nos objectifs :

- Appliquer le cadastre des voiries à réfectionner, selon deux critères : vétusté et fréquentation et cela, en utilisant les nouvelles technologies développées dans ce domaine.
- Continuer notre politique d'entretien et de salage de nos voiries en hiver.
- En matière d'épuration et d'égouttage : classer les travaux par ordre de priorité, selon des critères définis dans le PASH (Périmètre d'Assainissement par Sous bassin Hydrographique) par l'InBW (Intercommunale du Brabant Wallon) et l'imposer en charges d'urbanisme pour tout projet d'envergure.
- Poursuivre le programme d'entretien des cours d'eaux.
- Lutter contre les inondations et les coulées de boues en collaboration avec la Province.
- Rénover nos écoles et améliorer l'ergonomie et la convivialité dans et autour de nos bâtiments publics.
- Poursuivre la réflexion sur le projet d'extension de la Maison Communale.





## 9. SPORT

En plus de son impact positif et essentiel sur la santé, la pratique d'une activité sportive raisonnable et régulière permet de lutter contre l'isolement et a un rôle essentiel dans l'intégration sociale de tous les habitants. C'est dans cet esprit que la majorité ARC-ECOLO développera la mission de promotion du sport pour tous et accessible à tous, en proposant une offre qui répond aux besoins des habitants.

Pour ce faire, elle s'appuiera notamment sur l'asbl Omnisport en tant que relais et moteur de la politique sportive et sur la Régie Communale Autonome, gestionnaire des installations du centre sportif.

Le Collège et l'Echevine des Sports seront pleinement associés et partenaires. La collaboration sera notamment garantie par les contrats de gestion.

Nos objectifs :

- Développer le Complexe Sportif André Docquier :
  - ✓ Par la poursuite de l'accueil des activités sportives de qualité existantes (en intérieur et en extérieur) dans des conditions optimales.
  - ✓ Par un plus grand choix des activités extérieures (VTT, Parcours Santé, ...)
  - ✓ Par le renforcement de l'accueil du Centre sportif : aux jeunes, aux visiteurs de notre commune.
  - ✓ Par la mise en avant et la promotion de la beauté et de la convivialité du lieu.
  - ✓ Par la mise en œuvre de l'extension du Centre en intégrant l'évolution des besoins des clubs locaux et de la population. Nous analyserons les possibilités de subsidiation et développerons cette extension comme un projet pilote en termes d'économie d'énergie et d'utilisation rationnelle des ressources.
- Travailler avec des partenaires :
  - ✓ Par le maintien d'un dialogue permanent, ouvert et dynamique avec les clubs et acteurs sportifs .
  - ✓ Par la mise en valeur des clubs sportifs au travers de manifestations communales, de partenariats avec les associations et les services actifs sur la commune et le développement de l'information pour la promotion des activités sportives pour tous.
  - ✓ Par l'apport d'un support logistique, financier ou administratif (relais de formations, informations sur le statut des asbl, appels à projets et subsides, etc.).
- Promouvoir la pratique du sport partout et pour tous :
  - ✓ Par l'analyse du développement d'espaces sportifs de proximité dans les villages, permettant les pratiques multisports de manière décentralisée (Agora/ PISQ).



- ✓ Par l'accueil d'activités sportives ouvertes à tous dans les salles de gymnastique des écoles de Corroy, Dion et Gistoux.
- ✓ Par le développement d'une culture communale sportive.

## 10. TRANSITION ECOLOGIQUE (ENVIRONNEMENT-AGRICULTURE-ENERGIE)

La transition écologique vise une réflexion globale sur la lutte contre le réchauffement climatique, la préservation de la biodiversité et la transition énergétique. Notre défi consistera à apporter des réponses à ces différents enjeux, en proposant des actions concrètes en termes d'environnement, d'agriculture et d'énergie.

### **ENVIRONNEMENT**

La défense de la biodiversité doit rester une priorité. Nous privilégierons tous les moyens qui tendent à protéger la faune et la flore dans leur richesse et leur équilibre.

Une nouvelle organisation dans la gestion des déchets représente aussi un défi que nous devons relever dans les années à venir.

Nos objectifs :

- Avoir une réflexion globale sur la gestion de nos déchets : mise à disposition de compostières, modification du contrat de système de collecte de poubelles et engagement dans une dynamique « commune zéro déchet » destiné aux habitants, aux écoles, aux associations, aux commerces et aux services communaux. Dans le même ordre d'idée, nous achèterons du matériel réutilisable (gobelets, bancs, vaisselle, ...) destiné aux écoles et aux fêtes villageoises.
- Inscrire la commune dans des programmes régionaux de préservation de la biodiversité et répondre à des appels à projets en lien avec ceux-ci.
- Réaliser une cartographie des liaisons écologiques de la commune, afin de défendre et préserver, plus que jamais, la biodiversité sous tous ses aspects.
- Encourager les démarches qui visent à protéger la faune et la flore : protection des batraciens en période de migration, plantation de végétaux mellifères, de haies, installation de gîtes à insectes, préservation de friches, achat de mobilier labellisé FSC, constructions en harmonie avec l'environnement, sensibilisation à un aménagement des jardins particuliers en vue de favoriser la flore et la faune indigènes, sensibilisation aux bonnes pratiques, à la permaculture...
- Appliquer le « zéro phyto » dans l'entretien de nos espaces verts et lieux publics. Dans cette même optique, nous inviterons la nature dans nos cimetières et nous tendrons au



label « Cimetière Nature » (cimetières gérés sans pesticide et favorables à la biodiversité).

- Soutenir et encourager l'implication des citoyens dans la gestion des bacs à fleurs communaux et, avec ou sans subside, mettre en valeur nos villages par leur fleurissement.
- Préserver et valoriser la Roseraie communale.

## **AGRICULTURE**

Notre commune compte encore une trentaine d'agriculteurs/éleveurs. Leur nombre est en continuellement diminution. Si nous voulons maintenir et préserver notre patrimoine naturel (le caractère semi rural de notre commune), nous devons reconnaître le rôle essentiel de ceux-ci. Il est primordial d'instaurer un dialogue constructif entre les habitants de la commune et le monde agricole, de moins en moins compris et de plus en plus stigmatisé. Nous souhaitons combler le manque de connaissance de leur métier et le manque de considération de leurs difficultés, tout en encourageant et en soutenant une agriculture respectueuse de l'environnement.

Nos objectifs :

- Protéger les sites sauvages et leur biodiversité tout en valorisant l'activité agricole
- Rencontrer les agriculteurs sur base régulière pour les informer sur les aides diverses, pour modifier certaines pratiques, pour promouvoir la vente directe, la visite d'écoles et le tourisme rural, pour les aider à lutter contre l'érosion des sols et les inondations.
- Promouvoir l'agriculture locale et les circuits courts et réserver une priorité aux producteurs et éleveurs biologiques travaillant en circuit court.
- Mettre en place un dialogue constructif avec les agriculteurs, dans le cadre de la réduction du recours aux pesticides (instauration et augmentation de zones tampons sans épandage chimique autour des lieux potentiellement les plus concernés, pose de haies à croissance rapide, information accrue sur les types d'épandage et les précautions à prendre,...)
- Créer en collaboration avec les agriculteurs, une charte agricole à faire signer par les nouveaux habitants.
- Donner la parole aux agriculteurs dans le bulletin communal, sous forme de chronique.
- Encourager et soutenir les agriculteurs à ouvrir leurs fermes au public sous la forme de «Journée Fermes Ouvertes»
- Organiser des rencontres, débats et conférences sur la thématique de l'agriculture, dans le cadre des réunions citoyennes.



## ENERGIE

Notre commune doit intégrer, dans sa stratégie énergétique, la dimension d'adaptation aux changements climatiques. Si plusieurs initiatives ont déjà été prises pour améliorer notre efficacité énergétique (relampage en LED notamment), nous devons avoir une politique plus ambitieuse et plus globale.

Nos objectifs :

- Elaborer un Plan d'Action Local visant à réduire les consommations énergétiques et à développer les énergies renouvelables, tant au niveau du patrimoine communal qu'au niveau du territoire (transport et logement notamment). Ce plan apportera à notre commune une vision objective des émissions de gaz à effet de serre sur notre territoire et nous permettra de définir une stratégie chiffrée de réduction de celles-ci.
- Consacrer une partie importante de ce plan d'action à notre patrimoine. Ainsi notre commune pourra se positionner en tant que leader exemplaire de la dynamique de transition énergétique initiée. En disposant d'un tel plan d'action, nous pourrions nous placer dans les meilleures conditions pour répondre aux programmes de soutien aux investissements en matière d'énergie (Renowatt, Ureba,...).
- Adhérer à la «Convention des Maires» pour engager ce processus et inscrire la commune dans le Plan Pollec (Politique Local Energie Climat).

## 11. COMMERCE

Les commerces maintiennent le lien et font vivre notre commune. Dans la mesure de ses possibilités et en harmonie avec la vie communale, la majorité ARC-ECOLO entend promouvoir les commerces et services.

Nos objectifs :

Poursuivre le Schéma communal de développement commercial et le mettre en œuvre avec la population et les commerçants :

- Repenser le Centre de Gistoux en termes de dynamisation, d'attractivité, de convivialité et de parking.
- Porter une attention particulière aux pôles commerciaux spécifiques situés aux entrées de notre commune, afin de contenir leur étalement et de leur donner une identité propre et différenciée par rapport aux commerces du centre de Gistoux.
- Créer une identité locale.



Travailler avec des partenaires :

- Poursuivre les rencontres avec les commerçants et acteurs économiques et assurer leur mise en lien.
- Être ouvert à leurs suggestions et continuer de leur proposer de s'associer aux manifestations et projets communaux.
- Renforcer leur visibilité et promouvoir l'achat local.

Dans le cadre de nos fournitures de biens et services, nous attacherons un regard particulier aux circuits courts dans le respect des marchés publics, lorsque la législation l'impose.

## **12. ECONOMIE**

Nous nous attacherons à :

- Soutenir les projets de développement économique dans l'entité tout en veillant à leur intégration harmonieuse dans la vie communale.
- Assurer la contribution de ces projets à nos besoins financiers.
- Distinguer les 14 hectares en bordure de Louvain-la-Neuve du reste de l'entité où l'activité économique doit conserver une vocation plus «locale».

## **13. CULTURE – TOURISME – VIE ASSOCIATIVE**

La majorité ARC-ECOLO entend offrir aux citoyens de Chaumont-Gistoux un développement touristique et économique en accord avec notre cadre de vie, l'identité de nos villages et garantir un partage de richesses culturelles accessibles à tous. Pour parvenir à un développement harmonieux et en adéquation avec les attentes de la population, elle s'appuiera sur chacun : citoyens, commerçants et associations.

Pour partager ses richesses, elle s'appuiera notamment sur un Syndicat d'initiative et un Centre culturel renforcés et dynamiques, avec lesquels elle nouera des contrats de gestion. Elle encouragera les liens et partenariats avec les nombreux groupements de citoyens et associations actifs à Chaumont-Gistoux. La créativité, le bénévolat, l'esprit d'initiative, l'intergénérationnel et les liens avec les communes voisines seront nos moteurs.

L'administration se dotera également d'une personne référente et compétente en la matière. Nous entendons promouvoir un tourisme durable, c'est-à-dire constitué des composantes culture – environnement – économie, tant envers ses citoyens que pour les visiteurs.



Nos objectifs :

- Mettre en avant nos richesses naturelles : paysages et lieux remarquables.
- Mettre en avant nos richesses culturelles : patrimoine, artistes et artisans.
- Mettre en avant nos producteurs et acteurs locaux : artisans, commerçants, produits locaux ou à la ferme.

La majorité ARC-ECOLO entend mettre la Culture au centre de ses priorités et au cœur de la vie communale : la culture qui fait du bien, la culture qui fait du lien !

Nos objectifs :

- Mettre en avant nos talents locaux et nos acteurs culturels qu'ils soient confirmés ou émergents.
- Ouvrir largement la culture aux enfants : sensibilisation, la culture «autour de nous» et encouragement sous toutes ses formes du goût de la lecture.
- Faire de la culture un moteur de convivialité, riche des énergies de chacun.
- Développer et soutenir des projets qui luttent contre les préjugés (genre, culture, religion,...) et qui favorisent l'ouverture à la différence et le bien-vivre ensemble.
- Faciliter l'organisation d'initiatives de convivialité : initiatives locales de voisins ou de quartiers.
- Être à l'écoute des besoins des associations par des rencontres et soutenir les actions des associations de la commune via une mise à disposition de locaux, de matériel et une promotion de leurs activités.
- Assurer une meilleure coordination et connaissance de l'offre d'activités sur la commune et poursuivre la mise à disposition d'espaces de qualité (rénovation acoustique, mobilier, peinture, vaisselle,...).
- Promouvoir les artistes et associations par la réalisation d'un catalogue d'offres de services à destination des associations, des services communaux, des écoles communales et des citoyens. Et mettre cette promotion en action.
- Encourager la dynamique artistique dans les politiques menées (art en rue, dans les bâtiments, etc...)
- Renforcer le rôle du Centre culturel comme plateforme des associations et lieu de rencontre des acteurs culturels locaux : encourager la dynamique des associations au sein du Centre culturel, renforcer les liens avec tous les partenaires et initiatives, en ce compris privées et proposer une programmation enthousiasmante.



## 14. INFORMATION ET PARTICIPATION CITOYENNE

La commune possède les moyens techniques de communiquer rapidement et efficacement (bulletin communal, site internet, réseaux sociaux et newsletter). L'équipe ARC-ECOLO s'engage à utiliser de manière encore plus efficiente les outils d'aujourd'hui pour informer de manière complète, transparente et régulière la population de Chaumont-Gistoux.

Et parce que les citoyens s'engagent et affichent leur souhait de participer à la vie de leur quartier et de leur commune, nous nous engageons nous aussi à faire évoluer notre relation avec le citoyen, en incluant davantage celui-ci dans l'élaboration des projets communaux. Pour garantir une gouvernance transparente, nous nous appuierons sur des outils innovants, comme le plan stratégique, mais aussi des applications numériques permettant de faciliter la participation citoyenne et les contacts avec l'administration.

Nos objectifs :

- Ouvrir l'Amalgame, le bulletin communal, à tous les partis représentés au conseil et à toutes les associations actives à Chaumont-Gistoux.
- Multiplier les rencontres avec les associations et les comités de quartier et encourager l'émergence de nouveaux comités, afin de favoriser un cadre de vie bienveillant pour tous.
- Dynamiser et mettre en avant les associations et les initiatives citoyennes, via entre autres :
  - ✓ Une plus large mise à disposition des outils de communication de la commune (site internet, réseaux sociaux, newsletter).
  - ✓ Un budget participatif : la réservation d'un budget extraordinaire annuel permettra d'exécuter un ou plusieurs projets issus soit de groupes de réflexion, soit directement des citoyens via une plateforme participative.
  - ✓ La mise en place d'une plateforme participative numérique pour créer un espace de codécision grâce auquel les citoyens pourront s'impliquer dans des choix concrets (placement de bancs, aménagement d'une plaine de jeux, réaffectation d'un lieu, etc)
  - ✓ L'organisation de rencontres citoyennes régulières sous forme d'ateliers pour redynamiser la participation (ateliers urbains, rencontres thématiques,...)
- Relancer les démarches pour la mise en œuvre d'un Plan Communal de Développement Rural. Le PCDR a pour but de définir les objectifs de développement de la commune ainsi que la mise en place de projets concrets, et ce pour une durée de dix ans. Les axes essentiels sont le développement de la participation des citoyens, la protection de la ruralité, l'amélioration du cadre de vie, ...



## 15. DROITS HUMAINS

Nous avons tous droit à un environnement sain, à un logement décent, nous avons droit à la santé, à l'éducation, à participer en tant que citoyen à la vie communale, à nous exprimer et à être entendu. Nous garantissons que dans toutes les décisions prises par le Conseil communal, les droits humains seront respectés.

Nos objectifs :

- Encourager, à Chaumont Gistoux, l'implication du plus grand nombre dans la construction d'une commune garante des libertés et des droits fondamentaux et d'une commune en lien avec l'actualité.
- Améliorer l'information et l'accueil des personnes migrantes.
- S'engager de façon active et participative, en sensibilisant les acteurs locaux, pour le commerce équitable (Label «Commune du commerce équitable»)
- Soutenir les initiatives solidaires réalisées localement;
- Encourager les écoles de la commune à s'engager annuellement dans un projet solidaire, interculturel ou qui met l'accent sur le respect des droits humains.

## 16. POLICE ET SECURITE

Le Collège collaborera étroitement avec la zone de Police des Ardennes Brabançonnaises, sur les trois axes définis par cette dernière, en matière de vitesse inadaptée sur nos voiries, de vol dans les habitations ou encore de violence intrafamiliale.

Nos objectifs :

- Sensibiliser les habitants et confirmer les éco-cantonniers dans leurs tâches contre les incivilités.
- Sécuriser les places publiques par des actions de proximité et un éclairage adéquat.
- Renforcer la sécurité routière et la convivialité par des aménagements rassurants pour les piétons, les PMR, les cyclistes et les automobilistes.
- Sensibiliser les citoyens, et en particulier les commerçants, à mieux se sécuriser et à investir dans les technologies de prévention, ainsi qu'en continuant à développer des Partenariats Locaux de Prévention, qui ont déjà démontré leur efficacité.

Optimaliser la sécurité sur les routes, notamment en installant des radars communaux répressifs pour limiter les excès de vitesse, ainsi qu'une caméra ANPR (contrôle des immatriculations) à la sortie de l'E411 à Corroy-le Grand.

